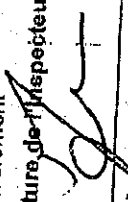


FICHE DE REMARQUES

Document non publiable sur Internet

Exploitant : CGES	Site Inspecté : CARANNE	Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection
En cas d'omission, la liste des remarques reprises ci-dessous, établie à l'issue de la visite d'inspection, pourra être complétée ultérieurement	Date de l'inspection : 30/10/07	L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des remarques de l'inspection
Signature de l'inspecteur		Représentant de l'exploitant Nom, fonction et Signature
Remarques de l'inspecteur :	Commentaires de l'exploitant (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application):	1) L'exploitant ne dispose de récepteur de déclaration concernant la rubrique 1414-3
2) Une déclaration de modification doit être dressée aux services préfectoraux concernant :	Nouvelle déclaration faite le 19/11/2007 à la Sous Préfecture de Carpentras	2) Déclaration faite le 19/11/2007 à la sous Préfecture avec la rubrique 1414-3 ci dessus
- augmentation du débit de distribution de 39 inflammables liquides ; - la réduction du nombre de Tours aéro réfrigérées par rapport au tableau de classement de l'année précédente du 31 janvier 2007	Modification du nombre de Tours aéro réfrigérées et puissance des installations de combustion faite le 20/11/07 à la sous préfecture	3) Plan joint au courrier ci dessus le 20/11/07
3) L'exploitant doit fournir un plan de combustion	